



Centre Communal d'Action Sociale

Inscription Registre Communal (Plan Grand Froid, Canicule, Crise Sanitaire)

Dans chaque département, un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées ou porteuses de handicap ou isolées est institué en cas de risques exceptionnels (article L 116-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le Maire est dans l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence (article L121-6-1 du CASF).

La Ville de Parmain invite les Parminoises et Parminoises à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables, afin, qu'en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...), le CCAS puisse prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord), merci de retourner la fiche ci-jointe complétée par vos soins en mairie.

NOM.....Prénom.....
Né(e) le
Adresse complète.....
.....
Téléphone.....Mail.....

Fiche remplie par :

L'intéressé(e).....
Le représente légal (Nom, prénom, téléphone) :.....
Autre (Nom, prénom, téléphone):.....

Je sollicite mon inscription sur le registre communal des personnes isolées pour bénéficier des interventions des services sanitaires de ma commune dans le cadre du Plan Départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 et décret n°2004-926) du 1^{er} septembre 2004).

Cocher la case qui correspond à votre situation :

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- En qualité de personne en situation de handicap

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. *

Intervenants professionnels

Nom et coordonnées du médecin traitant :

.....
.....

Nom et coordonnées du service d'aide à domicile :

.....
.....

Nom et coordonnées de l'infirmier(e)

.....
.....

Nom et coordonnées de la société de téléassistance :

.....
.....

Nom et coordonnées du portage de repas à domicile :

.....
.....

Proches à contacter en cas de besoin				
NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Lien de parenté	Dépositaire des clefs
				OUI NON
				OUI NON
				OUI NON

En cas d'épisode de risques exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire ...), je souhaite être contacté(e) par le personnel communal :

OUI/NON

Si oui : quotidiennement deux fois par semaine une fois par semaine

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, afin de permettre la mise à jour des données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Parmain, le

Signature

*Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de la commune de Parmain. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, l'agent du CCAS, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à M. le Maire de Parmain, Hôtel de Villes – 95620 Parmain